



AVIS PUBLIC

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2159-21

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2159-21 d'un montant de 5 100 000 \$ visant des travaux de reconstruction du chemin de la Haute-Rivière sur une distance de 5.2 km de la limite de l'autoroute 30 vers Sainte-Martine, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 20 ans.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 décembre 2021.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 21 décembre 2021.

Le greffier adjoint,

Mikaël Beaudin

PUBLIC NOTICE

APPROVAL AND COMING INTO FORCE OF LOAN BY-LAW E-2159-21

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on October 4, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2159-21 of \$5 100 000 for reconstruction work from chemin de la Haute Rivière over a distance of 5.2 km from the limit of Autoroute 30 towards Sainte-Martine, on the whole territory, at the value, over 20 years.

This by-law was approved by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on December 16, 2021.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m and on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2159-21**

Je soussigné, Mikaël Beaudin, agissant en ma qualité de greffier adjoint de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 21 décembre 2021, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2159-21 d'un montant de 5 100 000 \$ visant des travaux de reconstruction du chemin de la Haute Rivière sur une distance de 5.2 km de la limite de l'autoroute 30 vers Sainte-Martine, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 20 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 21 décembre 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 21 décembre 2021.

Le greffier adjoint,

Mikaël Beaudin